

Mai 2019

Consœurs et confrères,

À l'aube du 9 mai 1992, une explosion a dévasté la mine de charbon Westray à Plymouth (Nouvelle-Écosse), tuant les vingt-six mineurs qui y travaillaient le quart de nuit. L'explosion a non seulement enlevé la vie à ces vingt-six hommes, mais elle a changé à tout jamais celle d'un nombre beaucoup plus grand de personnes. Leurs familles, leurs amis, leurs collègues et les collectivités vivant près de la mine en ont tous souffert collectivement. Des femmes ont perdu leurs maris, des enfants, leurs pères et d'autres, leurs frères.

Ce dont je me souviendrai toujours est l'histoire d'une jeune femme qui a perdu son père ce jour-là. De nombreuses années plus tard, maintenant une mère elle-même, elle m'a raconté comment, ce matin-là, elle attendait que son père revienne à la maison avec un gâteau. Le 9 mai est le jour de son anniversaire. Chaque année, lorsqu'elle célèbre une nouvelle année de sa vie, elle se souvient de la terrible journée où son père lui a été enlevé. C'est en son nom et en celui de toutes les autres victimes de Westray que nous poursuivons notre lutte pour la justice.

La tragédie à la mine Westray était tout à fait évitable. L'enquête qui a suivi a fait ressortir la cupidité, l'incompétence et le mépris total de l'entreprise à l'égard de la santé et de la sécurité des travailleurs. Le juge qui a présidé l'enquête, Peter Richard, a indiqué que le droit pénal ne prévoyait aucun moyen de punir adéquatement les responsables, et qu'il faudrait changer la loi. Après une décennie de lobbying par les Métallos, le Code criminel a effectivement été modifié de façon à permettre la poursuite au criminel des employeurs qui font preuve d'un mépris flagrant à l'égard du bien-être des travailleuses et travailleurs. Le syndicat continue de faire pression afin que de tels employeurs soient poursuivis et condamnés.

Vingt-sept années se sont écoulées depuis cette tragique journée dans le comté de Pictou (Nouvelle-Écosse), et chaque année par la suite près d'un millier de travailleuses et travailleurs ont perdu la vie en raison de leur travail. Des milliers d'autres ont subi des blessures qui les ont laissés handicapés, et le bilan des maladies professionnelles est souvent sous-déclaré.

À l'occasion du Jour de deuil national, nous disons : «Pleurons les morts, luttons pour les vivants». En réalité, c'est ce que nous faisons chaque jour. Nous ne cesserons jamais de lutter pour la justice, et nous ferons toujours en sorte que la mort de ces vingt-six mineurs n'ait pas été en vain.

Solidairement,

Le directeur national,

Ken Neumann  
<SEPB 343>